



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050392

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/05/2026 11H58 C:000387 I:32378
V/REF : OSTW10383
V/Email reçu le Lundi 18/05/2026 a 11H58

ELLIPSE Semcoda Syndic

**50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE CEDEX**

V/REF.IMM. 0198
IMMEUBLE : RECAMIER
RUE JULIETTE RECAMIER
17-19-21-23-25
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 26 Mai 2026

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur

LOCALISATION : 25 RUE JULIETTE RECAMIER - BOURG EN BRESSE - MR NSIKU 0671753806 - LOGT 1011

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT 1011 SUITE FUITE DANS LE HALL D'ENTREE

Donneur d'ordre : Mme E PERMANNE-MANSUINO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 19 MAI 2026 A 12H45
RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT 1011
AUCUNE PRÉSENCE DE FUITE
IL Y A UNE GAINTE TECHNIQUE SITUÉE A L'APLOMB DE LA FUITE, ÉQUIPÉE D'UNE TRAPPE DE VISITE.
TOUTEFOIS, CELLE-CI EST INACCESSIBLE, CAR ELLE SE TROUVE DERRIERE LE MEUBLE VASQUE, QUI N'EST PAS DÉMONTABLE.

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 20/05/26 a 08H25 Mme E PERMANNE-MANSUINO

DEVIS SUIT POUR RECHERCHE DE FUITE DESTRUCTIVE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6050392

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement Lu-Ve 8h-17h00	1	42,49	42,49
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	1	68,39	68,39
TOTAL H.T.				110,88
T.V.A. a 10,00%				11,08
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>121,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bourgogne BOURGOGNE

De: CentreAppels SERVIMO
Envoyé: lundi 18 mai 2026 11:58
À: Bourgogne BOURGOGNE
Objet: TR: Ordre de Service n°OSTW10383 - Immeuble 198 : LE RECAMIER

Catégories: Alex

De : ComptaClient SERVIMO <comptaclient@servimo.fr>
Envoyé : lundi 18 mai 2026 11:25
À : CentreAppels SERVIMO <centreappels@servimo.fr>
Objet : TR: Ordre de Service n°OSTW10383 - Immeuble 198 : LE RECAMIER

De : Ne pas répondre - Ellipse <ellipse-nepasrepondre@semcoda.com>
Envoyé : lundi 18 mai 2026 11:17
À : ComptaClient SERVIMO <comptaclient@servimo.fr>
Objet : Ordre de Service n°OSTW10383 - Immeuble 198 : LE RECAMIER



Bonjour,

Merci de bien vouloir prendre connaissance de notre demande en cliquant sur "ordre de service" ci-dessous :

[Ordre de service](#) **Mot de passe : 5483**

Ordre de Service N/Réf : OSTW10383 du 18/05/2026 - SERVIMO BOURGOGNE

Adresse de facturation :

SDC LE RECAMIER
Chez SEMCODA - Service ELLIPSE
50 rue du Pavillon - 01000 BOURG EN BRESSE

Facture à adresser par mail à l'adresse suivante: factures.ellipse@semcoda.com

RÉFÉRENCE À RAPPELER IMPERATIVEMENT SUR VOTRE FACTURE : OSTW10383

Pour la SEMCODA - Service ELLIPSE SYNDIC,
Evie PERMANNE-MANSUINO

GRENARD Isabelle isabelle.grenard@semcoda.com

Vos travaux seront réalisés en respect des règles de l'art ainsi que de toutes les dispositions applicables du Code de la Santé Publique et du Code du Travail.

Votre facture sera établie au nom de notre mandataire renseigné ci-dessus, domicilié en notre Cabinet.

Elle fera apparaître la décomposition en prix unitaires des différentes fournitures, la main d'œuvre et les frais de déplacement.